



DSAC

Calendrier 2017 - Centres d'examens en métropole

Examens théoriques sur ordinateurs - Pilotes non professionnels

Avant toute inscription dans un centre d'examens en **métropole**, [consultez la VIDEO](#) et le [Guide du candidat](#)

Vous évitez les erreurs sur le type d'examen, la sélection des épreuves et le paiement de la redevance d'examen.

Vous trouverez la liste des documents pour la constitution de votre dossier papier à envoyer au centre d'Orly **10** jours au moins avant la date de la session.

Pour accéder à la salle d'examens d'un centre d'examens sur ordinateurs **en métropole** :

1. faites parvenir votre dossier **complet** au centre d'**ORLY** au moins **10 jours avant la date de la session** (voir Guide du candidat).
2. présentez votre **fiche récapitulative d'inscription (convocation)** et votre carte nationale d'identité/passeport **valide/s** au superviseur du centre dans lequel vous êtes inscrit.
3. candidats **LAPL/PPL**, joignez obligatoirement à votre dossier, le formulaire Attestation OD / Recommandation ATO : **57FormExa complété, daté d'avant le jour de la session et signé.**

Candidats inscrits à Bordeaux : faites une copie de ce document **57FormExa** afin de le présenter le jour de la session au centre d'examens de Bordeaux.

Candidats exonérés : informations sur le **Guide du candidat** et sur le formulaire **Inscription si exonération 55formExa** à votre disposition en ligne.

Le **gestionnaire du centre d'examens d'Orly** réceptionne directement les dossiers des candidats inscrits dans les centres d'examens en métropole.

Il renseigne les candidats de **métropole** via la **boîte fonctionnelle pilotes de loisirs**. Aucun renseignement ne sera communiqué par téléphone.

Chemin pour accéder aux informations sur les examens : [DGAC / Accueil / Politiques publiques / Aviation civile / Examens et centres aéronautiques / Examens théoriques BB Ulm etc.](#)

Adresse postale pour l'envoi des dossiers par les candidats ==>							DSAC/PN/EXA - Gestionnaire des pilotes de loisirs Pôles Examens - Orly Frêt N°723 94399 ORLY AEROGARE CEDEX						délais d'inscription sur OCEANE au plus tard 4 jours avant la date de la session
9 CENTRES	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	
PARIS-ORLY	03 -24	02 - 16	01 - 21	04 - 19	03 - 17	06 - 21	05 - 19		06 - 26	10 - 31	08 - 28	14	
BORDEAUX	17-18	2-7-8	1-2	11-12	3-4	1-20-21	4-5	23-24	12-13	4-5	7-8	13-14	
	25-26	22-23	29-30	26-27	23-24-31	29	18-19-25		20-21-28	25-26	14-15-22	20-21	
DIJON	4-6-18-20	1-3-15-17	1-3-15-17	12-14-26-28	10-12-24	7-9-21-23	5-7-19-21	9-11	13-15-27-29	11-13-25-27	8-10-22-24	6-8-20-22	
TOULOUSE	5	7-23	9-21	4-20	16-31	16-27	pas encore communiqué						
RENNES	25-26	22-23	22-23	19-20	17-18	07-21-22	11-12	08-09-31	27-28	26-27	21-22	20-21	
AIX-EN-PROVENCE	18	15	22	19	03	pas encore communiqué							
LYON-St-EXUPERY	11-25	8-22	8-22	5-19	3-17-31	14--28	12-26		6-20	4-18	8-22	6-20	
METZ	5-12-19	2-9-28	9-16-30	6-13-27	4-11-18	8-15-22	pas encore communiqué						
STRASBOURG	06-11-20-25	03-08-15-22	03-08-17-22-31	05-12-19-28	03-12-17-24-31	09-14-23-28	pas encore communiqué						

Les inscriptions sur le portail oceane sont possibles 3 mois avant la session, la date proposée peut, pour des raisons de capacité, être différente de celle demandée.

Des dates supplémentaires peuvent être proposées sur le Portail d'inscription OCEANE. Si c'est le cas, optez pour ces dates plus fiables.

01/03/2017